

Image not found or type unknown



Fourniture d'une tondeuse à gazon

Par **locataire67**, le **30/07/2009** à **18:04**

Bonjour,

Je souhaiterais savoir de manière certaine et précise (article de loi si possible) à qui incombe l'achat d'une tondeuse à gazon pour l'entretien de la pelouse de la location.

Il me semble que l'achat incombe au propriétaire et l'entretien au locataire, comme la chaudière servant à la production d'eau chaude et chauffage.

Merci pour votre réponse.

Eric